



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

N° de la demande :	2011-3270
Demande :	Nouvelles étiquettes de produit – Nouveau site
Produit :	Herbicide Attain XC A
Numéro d'homologation :	29973
Matière active (m.a.) :	Fluroxypyr (sous forme d'ester 1-méthylheptyl)
N° de document de l'ARLA :	2258734

Contexte

L'herbicide Starane II est homologué en tant que produit étalon, et l'herbicide Attain XC A est homologué en tant que copie d'étalon de Starane II.

But de la demande

La présente demande vise à ajouter le blé d'hiver en tant que nouvelle culture pour l'herbicide Attain XC A, une préparation commerciale déjà homologuée.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique n'est requise pour la présente demande.

Tout le reste du mode d'emploi sur l'étiquette du produit demeure identique. D'après cette évaluation, l'ajout du blé d'hiver n'augmentera pas l'exposition alimentaire au fluroxypyr et ne posera de risque inacceptable pour aucun segment de la population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Une évaluation a été menée pour les personnes qui peuvent être exposées à l'herbicide Attain XC A. Le nouvel usage proposé ne devrait pas entraîner de risque préoccupant concernant la matière active fluroxypyr. Aucun risque inacceptable n'est prévu si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Évaluation environnementale

L'utilisation de ce produit ne devrait pas présenter plus de risques environnementaux étant donné que les doses proposées sont égales aux doses actuellement homologuées. Les préoccupations environnementales sont atténuées par l'étiquette en vigueur et les modifications apportées à cette étiquette.

Évaluation de la valeur

Dans le cadre de huit essais menés pendant un an dans la région des Prairies, au Canada, on a évalué visuellement la sensibilité du blé d'hiver aux traitements printaniers par un mélange en cuve d'Attain XC A plus de l'ester 2,4-D en pourcentage de dommages. Le rendement des cultures a été noté dans un essai pour confirmer les évaluations qualitatives.

Les évaluations qualitatives des dommages, fondées sur l'inhibition de la croissance, la chlorose et le retard de maturation, associées à l'évaluation quantitative du rendement, indiquent que le blé d'hiver devrait présenter une sensibilité adéquate à l'herbicide Attain XC lorsqu'il est appliqué conformément aux instructions figurant sur l'étiquette.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements disponibles et est en mesure d'appuyer l'ajout du blé d'hiver sur l'étiquette de l'herbicide Attain XC A.

Références

PMRA

Document

No.

Reference

2085068	2011, Value Summary - Addition of Winter Wheat to Starane II label, DACO: 10.1,10.2.3.3
2085069	2011, Crop Tolerance of Winter Wheat (fluroxypyr products), DACO: 10.3.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.